

Morocco Awards : Les marques marocaines à l'honneur

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 11-09-2009 00:48:14

Des Trophées et un Colloque : le Maroc crée l'événement le 4 Décembre à Tanger pour encourager ses marques championnes ! Le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies et l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC) organisent la 1ère édition des « Morocco Awards - Les Marques à l'honneur ». Il s'agit de décerner des trophées aux marques jugées comme les plus dynamiques par les professionnels et les plus appréciées par les consommateurs.

Le but de cet événement est d'encourager la culture de la propriété industrielle dans la stratégie de développement des entreprises, ainsi que l'innovation et la créativité au sein du tissu économique marocain.

Choisies parmi plusieurs milliers de marques déposées à l'OMPIC et classées en trois catégories (production, commerce, services), elles seront soumises à un Jury de professionnels qui attribuera 3 Trophées. Dans le même temps, et c'est également une première, un sondage d'opinion permettra de faire émerger les marques les plus connues et les plus appréciées du grand public. Le gagnant se verra décerner le trophée du public.

Tanger n'a pas été choisie par hasard pour accueillir cette grande première : il s'agit de montrer les efforts du Maroc pour promouvoir et protéger ses marques et lutter contre la contrefaçon.

Le Maroc dispose pourtant en la matière d'un cadre législatif et juridique solide dont l'objectif est de défendre les droits des entreprises qui recourent au système des marques. Mais il est aujourd'hui nécessaire de le faire mieux connaître.

Une dizaine de pays des deux rives du Bassin Méditerranéen notamment la France, l'Espagne, le Portugal, la Tunisie...auxquels se joindront des représentants des Pays du Golfe, se retrouveront donc la 4 décembre à Tanger qui abritera en même temps que la cérémonie de remise des trophées, un colloque international.

Après la Déclaration commune qu'ils ont signée à Cannes en 2008, ces pays viendront réaffirmer leur volonté de mieux coordonner la lutte anti contrefaçon et de sensibiliser les consommateurs quant à l'importance de la propriété industrielle.

Dernier délai pour le dépôt des dossiers de candidature : 15 Octobre.

Communiqué de presse